

ANNULLEMENTS de CREDITS à l'intérieur du Budget Primitif de 1960

Le MAIRE. - Messieurs, je vous demande de voter, par autorisation spéciale, l'annulation partielle des crédits ci-après:

Chap.	XII	art. 4 - Matériel automobile de la Voirie (entretien)	500.000.-
Chap.	XIV	art. 2 - Canalisation	500.000.-
Chap.	XXXV	art. 3 - Electrification	1.750.000.-
			<hr/>
			2.750.000.-
			<hr/>

et l'ouverture de crédits supplémentaires aux chapitres et articles suivants:

Chap.	II	art. 1 - Frais de Bureau de la Mairie ...	50.000.-
Chap.	XII	art. 6 - Assurance matériel automobile ..	200.000.-
Chap.	XVIII	art. 1 - Service des bâtiments communaux.	500.000.-
Chap.	XXVIII	art. 3 - Subvention au Comité des Fêtes..	1.000.000.-
Chap.	XXXIII	art. 3 - Acquisition de voitures automobiles	1.000.000.-
			<hr/>
			2.750.000.-
			<hr/>

Je mets aux voix.

Adopté à l'unanimité.

M. le Maire
Adopté le 17 Mars 1960
Pr. de la Préfet et par M. le Maire
de la commune de ...
Signe ...